Gestion des déchets de plastiques aux États-Unis et au Canada

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Renseignements clés

Le présent feuillet de documentation porte sur les déchets de plastique post-consommation de source résidentielle et commerciale, que produisent les quatre principaux secteurs d'utilisation du plastique aux États-Unis et au Canada, par tonnage : l'emballage, l'industrie électronique, la construction et la démolition, et l'industrie automobile.

Plastique dans les emballages

Les emballages en plastique (bouteilles, sacs, pellicules, contenants, etc.) représentent la plus grande utilisation du plastique aux États-Unis et au Canada.

En 2021, les États-Unis ont généré environ **21 millions de tonnes** de déchets d'emballages en plastique, dont **11 % ont été collectées aux fins de recyclage.**

En 2020, le Canada a généré environ **2 millions de tonnes** de déchets d'emballages en plastique, dont **25 % ont été collectées aux fins de recyclage.**

Au Canada et aux États-Unis, la majorité (près de 90 %, soit plus de 18 millions de tonnes) des déchets d'emballages en plastique n'est pas collectée aux fins de recyclage. C'est le principal facteur limitant la circularité nationale.

Les autres obstacles majeurs à la circularité des emballages en plastique incluent :

- La faible utilisation de plastique recyclé par rapport à la forte utilisation de plastique vierge, en raison du faible coût et de la disponibilité. Des facteurs comme la qualité, l'approvisionnement et la volatilité du marché freinent l'adoption du plastique recyclé.
- Les systèmes de collecte inadéquats en place expliquent le faible taux de collecte aux fins de recyclage. En outre, ces plastiques sont souvent contaminés, ce qui réduit leur qualité et entraîne des coûts supplémentaires de tri avant leur traitement.
- L'insuffisance d'installations permettant de trier et de traiter les plastiques souples multicouches sans créer de contamination.

Plastique dans les produits électroniques

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ou déchets électroniques comprennent une grande variété de produits : appareils ménagers, ordinateurs, téléviseurs, téléphones, luminaires, outils électroniques et bien d'autres encore. On estime que la teneur en plastique des DEEE se situe entre 20 % et 33 %, selon le type d'article électronique.

En 2018, les États-Unis ont généré environ **2,3 millions de tonnes** de déchets de plastique provenant des DEEE, dont **13 % ont été recyclées.**

En 2019, le Canada a généré environ **450 000 tonnes** de déchets de plastique provenant des DEEE, dont **4 % ont été recyclées.**

Selon l'état du produit, certains DEEE peuvent être remis à neuf ou réutilisés afin de prolonger leur durée de vie. Le recyclage des DEEE est difficile, étant donné la combinaison hétérogène de types de plastique, tout comme la variété de types de pièces de fixation, de peintures et de pièces métalliques moulées en place. De plus, la présence de substances toxiques et dangereuses complique davantage leur recyclage. C'est pourquoi la plupart des DEEE sont envoyés au site d'enfouissement ou exportés, quoique le nombre de pays qui acceptent encore les déchets de plastique mixtes déchiquetés provenant de recycleurs de DEEE soit en baisse.

Plastique dans la construction et démolition

Les déchets de construction et de démolition comprennent les matériaux de construction mis au rebut, les emballages et les gravats générés durant la construction, la rénovation et la démolition d'édifices et de structures. On estime que le plastique représente environ 1 % des déchets de construction et de démolition. Les méthodes de construction modernes emploient de plus en plus le plastique, donc il est probable que la proportion de plastique dans les futurs déchets de ce type augmentera.

En 2018 aux États-Unis, on a généré environ

5,4 millions de tonnes

de déchets de plastique provenant de la construction et de la démolition, dont **2 % ont été recyclées.**

En 2019 au Canada, on a généré environ

1,5 million de tonnes

de déchets de plastique provenant de la construction et de la démolition, dont **3 % ont été recyclées.**

Les déchets de construction et de démolition sont envoyés dans des centres de tri ou directement au site d'enfouissement. Il est difficile de séparer et de récupérer les plastiques dans des matériaux de construction et de démolition en fin de vie. En effet, la démolition d'édifices produit généralement des déchets mixtes comprenant une faible proportion de plastiques. De plus, les déchets de construction et de démolition sont souvent contaminés par de la peinture, des adhésifs, des pièces de fixation, voire des toxines.

Plastique dans l'industrie automobile

L'utilisation du plastique dans les automobiles a augmenté au cours de la dernière décennie. On estime que ce matériau représente de 9 à 14 % du poids des véhicules à passagers.

En 2020 aux États-Unis, on a généré environ

3,5 millions de tonnes

de déchets de plastique provenant des véhicules en fin de vie.

En 2020 au Canada, on a généré environ

970,000 tonnes

de déchets de plastique provenant des véhicules en fin de vie.

La plupart des véhicules sont vendus sur le marché de l'occasion avant d'être démantelés pour en extraire les pièces recyclables ou réutilisables. Actuellement, le broyage et le déchiquetage des véhicules ou des électroménagers en vue d'en recycler le métal coûtent moins cher et exigent moins de main-d'œuvre que leur démantèlement pour récupérer les pièces, y compris les pièces en plastique. L'absence de marchés finaux pour les matières plastiques de véhicules (qui sont souvent des mélanges ou potentiellement contaminés par des fluides et des additifs automobiles) incite peu les recycleurs à envisager cette voie.

Recommandations

Diverses politiques et méthodes de gestion des déchets permettent de surmonter les obstacles à la circularité du plastique au sein de diverses industries au Canada et aux États-Unis.

Les principales recommandations de l'étude pour accroître la circularité des plastiques incluent :

- Revoir la conception des emballages et produits en plastique en vue d'une réutilisation, et d'autres stratégies de réduction à la source.
- Améliorer les systèmes de collecte en harmonisant entre pays les matières qui peuvent être recyclées, autant que possible.
- Élargir l'infrastructure de recyclage des plastiques, notamment en investissant dans des technologies évoluées de tri et de traitement.
- Adopter des politiques, comme la responsabilité élargie des producteurs (REP) et les systèmes de consignation, pour améliorer la gestion des déchets de plastique tout au long de la chaîne de valeur.
- Stimuler la demande de résine recyclée dans l'ensemble des secteurs au moyen de règlements (p. ex. les obligations en matière de contenu recyclé).
- Élaborer des stratégies ciblées pour certains secteurs, tels que l'industrie électronique, l'industrie automobile et celle de la construction et démolition, afin d'encourager le prolongement de la durée de vie utile des produits, leur réutilisation et leur remise à neuf, ainsi que leur conception en fonction du démontage.

La série d'études marquantes de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord aide le Canada, le Mexique et les États-Unis à adopter des pratiques d'économie circulaire et de gestion durable des matières afin d'accroître le taux de réutilisation, de récupération et de recyclage des déchets de papier, de plastique et de bioplastiques.

Vous souhaitez en savoir plus? Consultez la collection complète des études sur le recyclage et la gestion des déchets aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Pour en savoir plus sur l'économie circulaire en Amérique du Nord, consultez notre page « Modes de vie et économies durables ».